

AUDITION DU GROUPEMENT POUR LA SAUVEGARDE DE ST-GEORGES.

François Wittgenstein et Jean-Claude Michellod, coprésidents du Groupement pour la Sauvegarde Du Plateau de St-Georges présentent leurs arguments concernant le Plan Directeur Cantonal 2030.

Le Conseil administratif lors la dernière séance du CM, a déclaré ne pas avoir de position. Il laisse donc à la commission d'Aménagement, le soin de prendre cette position. Cela a fort étonné, beaucoup de monde dans la tribune du publique comme les conseillers municipaux présents.

Le Groupement pour la Sauvegarde de St-Georges est fort de 200 familles de Lancy, mais à ce jour, ce sont plus de 900 personnes de Lancy et au-delà, qui adhèrent à ses arguments, ceux qui ont été reçus dans un courrier à tous les conseillers municipaux il y 3 semaines et qui résume ces arguments, lettre qui a été lue lors de la dernière séance du Conseil municipal. Des familles, de plus en plus nombreuses, adhèrent également au Groupement et elles habitent la plupart dans les immeubles locatifs et PPE environnants.

Les adhésions aux arguments proposés continuent à parvenir au Groupement et demandent, par notre intermédiaire, de refuser le PDC, 2030

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux plusieurs d'entre-vous et de vos prédécesseurs, déclarent souvent que les communes n'ont rien à dire à Genève, que l'Etat décide de tout, certes en vertu de lois votées très démocratiquement, mais combien de dérogations, de privilèges sont accordés à certaines zones non touchées par toutes sortes de mesures et lois votées ? ... c'est un domaine traité très discrètement ! ... sauf lorsque les affaires sorte au Tribunal administratif !

S'il est des circonstances où une ville comme **Lancy veut faire passer un message de poids** au Grand Conseil et au Conseil d'Etat, **et être entendue**, c'est aussi en incitant les collègues de partis d'autres grandes communes, de dire AUSSI, **NON à l'unanimité**, lors du vote sur la résolution à prendre avant la fin de l'année au sujet de ce PDCn. Il serait dangereux à ce stade, de ne pas lancer un message que le CE mettra de côté, s'il contient des idées telles que « ... d'accord, à conditions que...

« Les politiciens les plus rôdés de votre conseil ont déjà vécu ces scénarios.

Il semble important de rappeler mais aussi de faire comprendre aux collègues du municipal, voire du CA, que l'intervention du Groupement ne parvient pas QUE du Groupement pour la Sauvegarde St-Georges seulement. Le Groupement fait ici une action citoyenne. Les adhésions aux arguments sont signés par une population de tous les Quartiers de Lancy dont vous êtes les élus. Le soutien vient également de bien au-delà, comme d'anciens Lancéens et d'autres communes comme cela peut être le vérifié parmi signatures à disposition et qui continuent d'arriver dans la case postale du Groupement.

2

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux, les présentations qui vous ont été faites par François Wittgenstein sur l'écran frappent et sont le reflet de réalités et du bon sens. Ce PDCn2030, indigeste et voulu pour n'être pas à la portée des citoyens et même des élus, mérite d'être un peu plus éclairé en quelques points cruciaux victimes pour certains de leur absence dans le plan mais aussi pour certains, pour leur incohérence. Dans le brouhaha et les belles formules qui sont employées lors des présentations officielles, ce Plan directeur indigeste ne donne qu'une envie, s'échapper, mieux, le refuser.

Ces points vous ont échappés jusqu'à ce jour et nous nous sommes attelés à regarder de plus près ce PDCn 2030, avec le groupe qui vous a été présenté.

Vous avez sans doute reçu à ce jour, de la part de la Secrétaire générale de Pic-Vert, Association forte de 3000 membres, un courrier (par courriel) que nous vous invitons instamment de lire. Les informations qu'il contient concernent **l'ensemble du canton et la commune de Lancy en particulier.**

Dans cette correspondance, sur les généralités du PLAN, sont détaillées les différentes étapes qui ont conduit le Conseiller d'Etat chargé de l'aménagement

à produire des modifications législatives, sous couvert d'accélérer et de simplifier les procédures, à éliminer le Grand Conseil, les communes et les citoyens de leurs droits démocratiques.

Vous avez été élus pour défendre d'autres valeurs, nous en sommes certains.

Regardons de plus près :

LUP : La nouvelle définition des LUP (logements d'utilité publique) consiste à permettre la construction de PPE, vendus aujourd'hui à 1'250 000 fr. pour un appartement de 120 m2 en moyenne au détriment des propriétaires et occupants de villas ou d'autres anciens immeubles à démolir.

Cette législation **est détournée de son objectif principal** : Profitant de l'urgence de construire du logement en raison de la pénurie dans ce secteur, l'objectif du Conseiller d'Etat est d'obtenir les coudées franches pour construire, **sur la zone villa sise en zone de développement**, mais **aussi à accélérer le processus de DECLASSEMENTS DE ZONES VILLAS** (La déclaration de M. Mark Muller au Matin Dimanche).

Sur ces zones de développement, il ne s'agit « **plus de faire du logement répondant aux besoins prépondérants de la population** » **mais répondant à des critères financiers.**

On sait maintenant où les financiers nous ont conduit... commençant pour la pointe de l'iceberg américain, les sub-primes Autrement dit, dans ces zones, il s'agit de construire **en majorité du logement en loyer libre ou en PPE, ce qui est inacceptable et contradictoire.**

URBANISATION : Dans ce document sur les généralités du plan est également analysée l'urbanisation inéquitable pour les habitants et pour les communes. Les communes périurbaines sont sacrifiées.

Ce sont toujours les mêmes qui densifient Genève. Il est donc temps que les communes dénoncent et refusent le déséquilibre constant du développement de Genève **que le PDCn2030 ne fera qu'amplifier.**

DECLASSEMENTS : Vous ignorez sans doute, comme nous-même avant d'étudier ce domaine, que rien n'est dit dans ce Plan sur tous les secteurs déjà déclassés, des secteurs où des PDQ et des PDQ sont approuvés, où des autorisations de construire sont délivrées... mais où rien ne se passe en priorité, comme si on gardait la pression sur la demande pour faire monter les prix et la spéculation tant de l'achat de PPE que de loyers libres. Dans ces zones, il y a 35'000 logements « qui ne sont pas en réserve de la République », mais de ceux qui maîtrisent le volume de constructions permettant de maintenir cette pression sur la demande par raréfaction de l'offre et d'assurer à leurs auteurs, des marges bénéficiaires substantielles.

ZONE VILLA DU CANTON DE GENVE : Quant on creuse les chiffres avancés par M. Leutenegger et M. Muller, soit tous les chiffres officiels, donc justes selon la loi, ils sont toutefois faux, car habilement utilisés pour leur donner une virginité officielle.

Près de la moitié de la zone villa dans le canton n'est pas affectée au résidentiel.

La zone villa réellement constructible avoisine en réalité quelques 1600 hectares, soit le 20 % de la zone constructible **et non pas les 45 % donnés par l'ETAT.**

Comment est-ce possible ? Cette zone accueille 25'000 villas et soit le quart de la population de Genève environs. Savez-vous que si vous avez le malheur d'être interné à Belle-Idée, vous avez la chance d'y être en zone villa (50 hectares). Combien d'entre-vous travaillez à l'ONU qui est en zone villa pour une partie comme la totalité du BIT, de l'OMS et du CICR soit 55 hectares pour ne nommer QUE ces endroits emblématiques de notre canton qui totalisent une surface d'environ 1400 hectares. Je n'ai rien, évidemment, contre ces institutions qui offrent de nombreux postes de travail et de revenus dérivés à Genève.

DEMOGRAPHIE : Le courrier que vous avez reçu vous démontre également qu'en raison de la démographie et des perspectives de logements à construire, jamais la crise du logement ne sera résorbée et que les résidents actuels ne trouveront pas plus à se loger avec les mesures préconisées par le PDCn. Je ne parle même pas du prix des « nouveaux » logements, bien qu'on puisse en voir les offres éventuelles sur les sites des Régies. Mais vous aurez sans doute lu ou entendu à la radio ou la Télévision, comment sont attribués les logements à louer, voire même à acheter. Ce n'est pas un marché LIBRE. C'est un marché « canalisé », même à la Régie des immeubles de la ville de Genève. Quant à ceux de Lancy, vous en savez plus que moi. A Cologny au moins, M. Murith, a obtenu du promoteur de la Tuilette, que les appartements à vendre ou à louer, seraient attribués en priorités, voire exclusivement aux Colognotes ? Pourquoi cela ne serait pas possible à Lancy ? Il est vrai que notre Conseil Administratif n'a pas d'opinion !

SOCIAL ET FISCALITE : Quant on aborde les effets du Plan Directeur tant du point de vue Social que de la Fiscalité, les communes qui ont les populations les moins favorisées économiquement, et qui logent 30 % de la population du canton, seront les plus touchées par le PDCn. Elles auront à faire face aux obligations qui en découlent, alors qu'elles ont déjà les centimes additionnels parmi les plus élevés du canton.

FINANCEMENT : Le PDCn ne traite aucunement le problème du financement de toutes les infrastructures que l'expansion des populations va générer et qui généralement sont pour une grande part à charge des communes soit les écoles, les services sociaux, les centres sportifs, les services de sécurité municipales au sens large, les réseaux d'eaux, électriques et autres que vos diverses commissions connaissent !

SECTEURS OUBLIES DU PDCn : Sont encore à citer les secteurs qui sont oubliés largement et qui pourtant devraient être en conformité avec la législation fédérale, trop souvent dérogée ou oubliée : La Nature, l'Agriculture. Le PDCn prévoit l'implantation de nouvelles zones industrielles à des endroits mal desservis en TP, occasionnant par là des mouvements journaliers du personnel des entreprises, au lieu de rationaliser les ZI existantes où des obstacles, hélas des obstacles légaux, qui ne permettent pas aux exploitants de densifier leur parcelle, en particulier en hauteur. **Tous ces secteurs sont traités dans la documentation que vous avez reçue.**

AXES de Communication : Pour terminer, le PDCn voulait proposer **une agglomération compacte, verte et multipolaire**. Tel que c'est formulé, soit la création de pôles de développements économiques, ce plan va tout simplement favoriser une forte augmentation des flux croisés de déplacements, alors qu'il n'est pas prévu d'améliorations de liaisons tangentielles ni au niveau des transports collectifs ni au niveau des transports individuels.

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, vous voyez, par ce bref survol que **ce SONT DES PROBLEMES** et non des solutions que propose le PDCn, sauf pour ceux qui bénéficient, aux frais de la collectivité, des flux financiers que vont générer les gigantesques travaux à entreprendre, même si cela devrait s'étaler sur 20 ans. Des estimations inofficielles parlent de 5 à 10 milliards de francs ! ... et cela n'incorpore pas la traversée lacustre, qui n'a été esquissée qu'au dernier moment dans le PDCn.

Mais ce seront d'autres élus... et surtout les citoyens contribuables et leurs qui auront à trouver des solutions aux problèmes causés ! Vos enfants et d'autres générations.

Le concentré de cet exposé où les points traités sera annexé au PV de cette audition et vous serviront de guide pour la poursuite de la compréhension de ce Plan Directeur.

Il sera également sur notre site internet : www.sauvegarde-st-georges.org .

Il est évident que, sans être des experts, nous restons à votre disposition pour de plus amples renseignements et surtout, nous vous invitons ainsi que les membres de la commission d'aménagement à visiter notre quartier. Nous vous y accueillerons volontiers avec café ou apéro à la Maison de Quartier nouvellement construite. En attendant, merci pour votre attention.